

artiste, et non un homme d'action. Grande leçon pour notre temps, où les inventions les plus suspectes servent souvent de prétextes à de scandaleuses spéculations ! »

Trente-huit concurrents s'étaient présentés dans ce concours dû à la munificence de l'un de nos compatriotes de regrettable mémoire, Mathieu Bonafous, connu par ses recherches et ses travaux sur la sériciculture, et par ses encouragements aux sciences, aux lettres et à l'industrie.

« Si le poème qui a mérité le prix, nous dit M. Victor de Laprade, eût manqué à ce concours, la médaille d'or de mille francs serait encore à conquérir. Cette pièce est la splendeur réelle du concours. Vous pouvez être fiers de la lutte poétique dont vous allez proclamer le vainqueur. En remontant nos annales académiques aussi loin que le permet notre mémoire, nous ne trouvons rien qui en approche, et, s'il nous est permis de le dire, dans tout notre respect pour le plus illustre de nos aréopages littéraires, l'Académie française elle-même a été rarement appelée à juger des œuvres de poésie comparables à celle que vous récompensez aujourd'hui. Tout, dans cette pièce hors ligne, atteste le penseur sous le poète, et plus d'un vers, en provoquant l'attendrissement, trahit une âme émue derrière l'intelligence si souple, si vive, si pénétrante de l'écrivain. »

Pour justifier ces éloges, M. Victor de Laprade n'a eu qu'à lire le poème, et cette lecture, il l'a faite, interrompu dix fois au moins par de nombreux bravos qui saluaient de sympathiques pensées ou de gracieuses descriptions au milieu desquelles l'auteur avait su faire revivre son héros.

Le vainqueur de cette lutte est M. Joannès Tisseur, notre compatriote et notre collaborateur. Il est venu, au milieu d'applaudissements enthousiastes recevoir, des mains de M. le président Menoux, le prix du concours. Nous devons à son amitié de pouvoir donner aujourd'hui à nos lecteurs ce poème tout entier.

Une mention très-honorable a été accordée à M. Maurice Simonnet, de Lyon. La Chambre de Commerce y avait joint une médaille de 500 francs. Deux autres mentions ont été accordées à deux éloges dont les auteurs ne se sont pas fait connaître.